



Situation après retour d'un cif (congé individuel de formation)

Par **gganESCO**, le **28/10/2008** à **23:18**

Bonjour, ma question est assez simple. Je suis embauché dans ma boîte depuis 7 ans, et parti en formation un an dans le cadre d'un CIF (avec le FONGECIF). Ma formation finissant dans quelques jours, je dois retourner dans ma boîte. J'ai reçu un courrier de leur part me spécifiant que mon retour ne se ferait pas dans les locaux "habituels" mais ils me "missionnent" dans une autre société pour soit-disant faire le même travail. Ont-ils le droit de me changer de structure pour m'envoyer travailler dans une autre société (même si c'est toujours eux qui me payent). J'espère avoir pu expliquer mon cas de façon simple. Je vous remercie d'avance de vos réponses.